Comité Directeur

14/05/2022

en Présentiel - VOIRON

Voiron, le 14/05/2022

Objet : Compte rendu du Comité Directeur à 10h00 en présentiel

Élus présents : BERGER Monique, CASADO Sébastien, DEFRASNE Anne-Sophie, FEVRE Dominique, LEGRENEUR Pierre, ROUX Bruno, SOUDAN Corinne, VIGIER Claude

Élus excusés : ANSELMET Manon, ARMAND Sylvain, BELLABOUVIER Simon, BONNET-JANICOT Marie-Joëlle, CASADO Bénédicte, DI DOMINICO Hervé, DUFOUR Angeline, GARZUEL Dominique, MELIS Jacqueline, NOEL Nathalie, RASTOU Gaël, THOMAS Emmanuelle

Élus absents : CHAMOUX Benjamin

Invité : Fabien VIGUIER

Salariés : BELLISSENT Cristol, BRIGAND Fanny, KERVELLA Raphaël, PICQ Fabien

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du Compte Rendu du Comité Directeur du 31/01/2021* _____ *3*
2. *Bilan de la Commission Compétition Escalade* _____ *3*
   - 2.1 Bilan de la saison en cours et réflexions pour la saison prochaine _____ 3
   - 2.2 Para-escalade _____ 5
   - 2.3 Budget compétitions régionales pour la saison 202/2023 _____ 6
   - 2.4 Calendrier prévisionnel _____ 9
   - 2.5 Demi-Finale Championnat de France _____ 10
3. *Bilan de la Commission compétition Ski-Alpinisme* _____ *10*
4. *Bilan de la Commission Loisir* _____ *12*
5. *Remplacement de Fanny BRIGAND sur la période de son congé maternité et au-delà* *12*
6. *Orientations stratégiques pour le futur* _____ *12*

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 31/01/2021

Le Compte Rendu du Comité Directeur du 31/01/2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. BILAN DE LA COMMISSION COMPETITION ESCALADE

2.1 Bilan de la saison en cours et réflexions pour la saison prochaine

2.1.1 Analyse du Championnat régional AuRA de difficulté 2022

Les qualifiés par département :

DÉPARTEMENTS	2022	2019	2018
AIN	*0*	*0*	*1*
ALLIER	*0*	*0*	*0*
ARDÈCHE	*2*	*5*	*6*
CANTAL	*0*	*0*	*0*
DROME	*18*	*15*	*8*
ISERE	*22*	*21*	*22*
LOIRE	*4*	*7*	*8*
HAUTE LOIRE	*1*	*2*	*4*
PUY DE DÔME	*1*	*6*	*10*
RHÔNE	*45*	*54*	*42*
SAVOIE	*33*	*28*	*26*
HAUTE SAVOIE	*25*	*30*	*22*

2022 : Les plus gros clubs en nombre de qualifiés (à partir de 5 qualifiés) :

- Chambéry Escalade (73) : 32
- Vertige Arnas (69) : 16
- Minéral Spirit (26) : 14
- Drac Vercors Escalade (38) : 14
- La Dégaine (69) : 14
- Lyon Escalade Sportive (69) : 13
- CAF La Roche Bonneville (74) : 12
- Roc Évasion (74) : 10
- EVA (38) : 8

- Bron Vertical (69) : 6

Il est à noter que souvent les résultats d'un département se confondent avec les résultats d'un club. C'est flagrant pour la Savoie et la Drôme. La dynamique départementale semble très intéressante au niveau du Rhône, avec 4 clubs qui se partagent l'essentiel des qualifiés.

2.1.2 Pérenniser et développer les compétitions régionales

Le fonctionnement budgétaire met en péril le déroulement du calendrier. Exemple de l'open régional de bloc de Marignier en février 2022 :

Au vu du nombre d'inscrits à la clôture des inscriptions, les recettes s'annoncent plus faibles que dans le budget prévisionnel. Le club a décidé de limiter les dépenses en ouverture en supprimant les finales pour toutes les catégories.

Après discussion entre la ligue, le club, le président de jury et le chef ouvreur, la décision a été prise de conserver les finales uniquement pour les catégories jeunes (au détriment d'un certain niveau de qualité et de spectacle). Les seniors ont été avertis 8 jours avant l'épreuve, en proposant la possibilité de se faire rembourser.

C'est la deuxième fois cette saison que les épreuves régionales subissent des modifications, voire l'annulation de l'épreuve comme en Maurienne en décembre 2021.

Il faut faire attention au discrédit de ces modifications auprès de participants qui jouent le jeu, aussi bien en tant que compétiteurs que comme juges.

Ces aléas ont pour conséquence de fragiliser la cohérence de l'ensemble du circuit mais aussi de chacune des étapes suivantes.

Les clubs organisateurs s'engagent en début de saison sur l'organisation d'une épreuve avec un cahier des charges précis. Des paramètres budgétaires ne permettent pas toujours de garantir son bon déroulement.

Les clubs rencontrent parfois de grosses difficultés quant à la disponibilité des structures. Cette saison, c'est la rentabilité financière des épreuves qui pose problème vis-à-vis du nombre d'inscrits.

La question d'une gestion financière des épreuves régionales par la ligue se pose. Cela permettrait de stabiliser le calendrier tout en conservant la qualité ?

Des propositions budgétaires sont faites ci-après.

2.1.3 Matériel de la Ligue

La ligue dispose désormais d'un parc de matériel important. Ce matériel est régulièrement utilisé sur les épreuves régionales et ils suscitent également des demandes sur des évènements, départementaux, nationaux ou scolaires.

Nous avons fait l'acquisition de 4 caméras fixes pour le championnat régional de difficulté (budget de 2 300€). Cet achat permet d'assurer le contrôle vidéo des compétiteurs sans solliciter une main d'œuvre bénévole importante. De plus elle octroie aux présidents de jury un confort de gestion des appels sans équivalent. Le timing de la compétition n'est plus soumis aux aléas des réclamations sans fin.

Les caméras seront également utilisées sur le championnat régional de bloc comme le demande le règlement.

Il est proposé de soumettre ces mises à disposition au barème suivant (est nommé extérieur, toute entité non affiliée à la FFME sur le territoire de la Ligue AuRA) :

	Coût d'achat	Gestion prêt	Tarif club ffme AuRA	Tarif extérieur (ffme / autre)
4 Vielles caméras + 4 pieds + valises			(gratis)	
Enrouleur / Système de chrono :	2400€ (chrono) + enrouleur 1600€ (1500€ contrôle / 2ans)		150€ / jour 200€ / 2 jours	200€ / jour 300€ / 2 jours
Matériel de gestion informatisée des résultats Tablettes	3200€		150€ / jour 200€ / 2 jours	200€ / jour 300€ / 2 jours
Caméras fixe (4 + pieds + écran + enregistreur + câbles + valise transport	2300€		150€ / jour 200€ / 2 jours	200€ / jour 300€ / 2 jours

Le barème est adopté à l'unanimité des membres présents.

2.2 Para-escalade

Un projet global en faveur du développement du para-escalade sur le territoire de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Depuis un an, la nouvelle commission compétition escalade de la Ligue pilotée par Sébastien Casado planche sur la question du développement pérenne du para-escalade.

Pour rappel, la FFME a obtenu la délégation de la para-escalade, nommée jusqu'à présent handi-escalade. La fédération se voit officiellement attribuer cette délégation comme une reconnaissance de son travail auprès de ce public. Fort de ce statut renouvelé de fédération délégataire, la FFME a donc en charge pour cette discipline :

- Le développement de la pratique et la publication des règles techniques ;
- L'organisation des compétitions sportives à l'issue desquelles sont délivrés les titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux ;
- La réalisation des sélections correspondantes ;
- La mise en place d'un projet de performance fédéral constitué d'un programme d'excellence sportive et d'un programme d'accession au haut niveau qui comprennent, notamment, des mesures visant à favoriser la détection, y compris en dehors du territoire national, des sportifs susceptibles d'être inscrits sur la liste des sportifs Espoirs et sur la liste des sportifs des collectifs nationaux.

La Ligue s'engage donc sur le développement du para-escalade sur la base d'un projet politique global et cohérent :

- Budget : demande de subventions en cours pour le PSF et le conseil régional ;
- Organisation des compétitions. Quels formats ? Compétiteurs et juges ?

Nous proposons de mettre en place en premier lieu le calendrier des épreuves régionales « valide ». Suite à cette mise en place, selon les subventions perçues, et avec le soutien de la Ligue, les organisateurs d'opens régionaux et du championnat régional de difficulté se verront demander d'accueillir une catégorie para-escalade sur le même format que les compétiteurs valides.

Il est à noter que le championnat régional para-escalade pourrait aisément être organisé sur un open régional de difficulté.

Sur ces épreuves, un ouvreur particulier sera détaché pour l'épreuve para-escalade. De même, un accompagnement des compétiteurs sera mis en place pour l'accueil et l'accompagnement des athlètes sur place.

Suite à l'identification d'un public intéressé, les actions suivantes seront développées dès la saison 2023-2024 :

- Stages régionaux ;
- Équipe régionale.

2.3 Budget compétitions régionales pour la saison 202/2023

Le nombre d'épreuves régionales s'est fortement développé ces dernières années en évoluant de la manière suivante :

Sur les 4 championnats régionaux, le budget de l'épreuve est globalement géré par la ligue et les dépenses affectées à la compétition sont totalement assumées par la ligue.

Sur les opens régionaux, ce sont les clubs qui gèrent le budget de l'épreuve en récoltant le montant des inscriptions (quel que soit le nombre de participants) et en respectant le cahier des charges qui imposent un certain nombre de dépenses (ouverture, repas bénévoles, lots, nacelles...).

Les clubs financent à ce titre les journées d'ouverture réalisées par les ouvreurs de la ligue comme les ouvreurs extérieurs.

Comme vu précédemment, une gestion globale du budget permettrait à la ligue d'assurer une qualité de prestation identique et une plus grande fiabilité dans le maintien des épreuves régionales.

Le projet de budget se base sur l'idée que les recettes générées par les inscriptions reviennent en totalité à la ligue.

La ligue finance ensuite :

- Le temps de préparation de la compétition appelé frais administratif (calendrier, réunion, communication, coordination avec le club organisateur, gestion inscription). Ces frais étaient déjà pris en charge par la ligue sur les saisons passées.
- Les frais de déplacement/hébergement des salariés ligue.
- Les frais de déplacement/hébergement/indemnité des présidents de jury.
- Les récompenses sur les championnats régionaux ainsi que sur le classement final des circuits.
- Le matériel mis à dispo sur la compétition (caméras, tablettes, système chrono et enrouleur vitesse)
- Les journées d'ouverture nécessaire à la compétition

Les clubs bénéficient :

- Des recettes de la buvette,
- Des subventions à solliciter
- Et d'une réouverture partielle de leur structure.

Les clubs financent :

- La réouverture de leur structure à la suite de la compétition
- Les repas des bénévoles + frais administratif divers
- La location de nacelles si nécessaire pour la compétition et suite à la compétition

L'accompagnement de la ligue se calcule en prenant en charge le nombre de journées d'ouverture sur chaque épreuve.

Le déficit engendré sur l'action doit répondre au budget prévisionnel accordé en Assemblée générale.

Pour atteindre l'équilibre souhaité, le tarif des inscriptions aux compétitions est revu à la hausse sur certaines épreuves en proposant un tarif identique en jeune comme en senior/vétéran.

En JSV :

- Open régional de bloc/difficulté : 20€ (tarif unique)
- Championnat régionaux bloc/ difficulté : 25€ (tarif unique)
- Championnat régional vitesse : 10€ (tarif unique)

En U12/U14 :

- Open régional combiné 2 épreuves : 18€
- Championnat régional combiné : 20€

Le projet de budget ci-dessous se base sur les chiffres moyens des budgets des saisons passées :

		Recettes ligue	Dépenses prises en charge par la ligue			Résultat ligue	Nombre d'itinéraires restant à l'issue de la compétition
	Participants	Recettes inscription	Frais divers	Journées ouverture nécessaire	journées ouverture ligue	recette inscription - (frais divers + journées ouverture)	
Etape 1	222	4 440 €	2 200 €	20	20	-2 560 €	30/40 blocs
Etape 2	222	4 440 €	2 200 €	20	20	-2 560 €	30/40 blocs
Etape 1	150	3 000 €	2 100 €	13	13	-2 220 €	25/30 voies
Etape 2	150	3 000 €	2 100 €	13	13	-2 220 €	25/30 voies
	moyenne des 3 dernières années						
vitesse	57	513 €	1 000 €	2	2	-967 €	
bloc	351	8 775 €	3 600 €	42	42	-4 905 €	20/30 blocs + 10/15 à remonter
difficulté	325	8 125 €	3 100 €	35	35	-3 375 €	16/25 voies + 5 à remonter
	moyenne saison 2018-19						
Bloc /diff	130	2 340 €	2 300 €	12	12	-2 840 €	18 blocs + 10 voies
Bloc / vitesse	130	2 340 €	2 100 €	7	7	-1 440 €	18 blocs
Diff / Vitesse	130	2 340 €	2 100 €	7	7	-1 440 €	10 voies
Diff / Vitesse	130	2 340 €	2 100 €	7	7	-1 440 €	10 voies
	moyenne des 3 dernières années						
combiné	165	3 300 €	2 500 €	18	18	-3 520 €	10 voies / 18 blocs
					total ligue	-29 487 €	
Frais généraux compétition						-7 600 €	
Investissement matériel (amortissement lissé sur 3 ans)						-2 000 €	
Total commission compétition						-39 087 €	

Les tarifs d'inscription aux compétitions ainsi que le budget prévisionnel des compétitions d'escalade pour la saison 2022-2023 sont adoptés à la majorité des membres présents (une abstention).

2.4 Calendrier prévisionnel

Le nombre d'épreuves régionales prévu en fonction du budget pour la saison prochaine sont les suivantes :

- En JSV :
    - 2 étapes régionales de bloc
    - 2 étapes régionales de difficulté
    - 3 championnat régionaux (bloc, difficulté, vitesse)
- En U12/U14

- 4 étapes régionales
- 1 championnat régional combiné

Le calendrier national sera rendu début juillet (cf article ffme.fr) et de nombreux clubs et structures privées sont candidats sur des épreuves nationales. (Valence, Anse, Chamonix, Chambéry, BO, VA, Vertige, Voiron, St Pierre En Faucigny)

Il est difficile de proposer à l'heure actuelle des dates précises pour les épreuves régionales. Il faut rester vigilent :

- Pour éviter de proposer des dates/lieux qui entrent en collision avec les Coupes de France prévues de la région.

- Suite aux choix nationaux, les clubs et structures non retenues pourraient postuler sur des épreuves régionales.

Néanmoins, nous sommes forcés de lancer un appel à candidature pour laisser le temps aux clubs volontaires de consulter leurs CA et de vérifier les disponibilités de leur structure.

Les cahiers des charges de chaque épreuve seront mis à jour en fonction du fonctionnement budgétaire choisi précédemment.

Les candidats actuels aux compétitions régionales :

- Maurienne Escalade : Open régional JSV fin octobre + open régional diff/bloc U12/14 date à définir
- REVe Pont En Royans U12 / U14
- Libre Ecart Marignier : Championnat régional de bloc JSV
- Migmatite Attitude Annonay : open régional U12/U14 ou bloc JSV
- Bourg de Péage Escapade club : open régional U12/U14

2.5 Demi-Finale Championnat de France

La Ligue AuRA émet sa préférence pour l'idée d'un partage de la France Est-Ouest, plutôt que Nord-Sud.

3. BILAN DE LA COMMISSION COMPETITION SKI-ALPINISME

Le Comité International Olympique a décidé, au printemps 2021, d'intégrer le Ski-Alpinisme au programme des Jeux d'Hiver, à compter de l'échéance de Milan - Cordina d'Ampezo, en 2026.

Cette discipline sportive est placée par le ministère délégué aux sports sous la délégation de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade. Dans ce cadre, il revient notamment à notre Fédération la responsabilité d'organiser la filière d'accession au haut niveau pour cette discipline.

La FFME et l'ENSM ont tenu plusieurs rencontres depuis le mois de Juillet 2021 pour élaborer de développement de cette filière, encadrée par des textes, et dont l'architecture a été validée très récemment autour d'un pôle France (ENSM Prémanon avec des actions ponctuelles à Chamonix) et de deux pôles Espoirs (Font Romeu et Chamonix).

Cette architecture s'inscrit dans une des singularités du Ski-Alpinisme : près de 90% des pratiquants de haut-niveau de cette discipline résident dans les Alpes du Nord.

L'étude des dimensions techniques relatives à l'accompagnement des deux structures qui concernent l'ENSM a déjà été engagée (niveaux et créneaux d'entrainement ; aspects sécuritaires et réglementaires ; encadrements sportifs ; moyens logistiques…).

Le choix de Chamonix se justifie :

- Lieu idéal d'implantation d'un pôle Espoir,
- Convergence forte entre l'orientation montagne de la cité scolaire Roger Frison Roche,
- Engagement avéré d'acteurs du Ski-Alpinisme et les missions d'expertise confiées à l'ENSM,
- Les massifs environnants et le positionnement au carrefour des trois nations leader en la matière, avec la proximité immédiate de l'Italie et de la Suisse.

Le Pôle Espoir de Chamonix, qui serait notamment porté par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de la Montagne et de l'Escalade, mériterait d'être calibré autour de 5 à 8 athlètes, sélectionnés sur des critères scolaires et sportifs.

Une réunion d'information et d'échange portant sur les éventuelles perspectives d'accueil du pôle Espoirs au sein de la cité scolaire Frison Roche s'est déroulée le mardi 29 Mars 2022, avec Madame RIGOMMIER, Proviseure, et Monsieur POUX, son adjoint.

A cette occasion, Madame la Proviseure a notamment attiré l'attention sur les contraintes liées à l'internat (intégrant l'accueil prioritaire d'enfants ukrainiens), sur les disponibilités très mesurées pour les niveaux secondes, premières et terminales, ainsi que sur les choix à envisager en matière d'aménagement de la scolarité.

Madame la Proviseure a aussi souligné qu'une telle concrétisation aurait une dimension réellement favorable et serait porteuse d'une cohérence affirmée.

4. BILAN DE LA COMMISSION LOISIR

Claude VIGIER, Président de ladite commission nous fait part de la difficulté d'organiser des actions en faveur du loisir sur le territoire de la Ligue. En effet, il semble que ces actions seraient plus de la responsabilité des clubs et des Comités Territoriaux. Ainsi, l'évènement « Les Mystères de l'Huez » qui devait être organisé conjointement entre le CT38 et la Ligue les 11 et 12 Juin 2022 sera certainement annulé faute d'inscrits.

5. REMPLACEMENT DE FANNY BRIGAND SUR LA PERIODE DE SON CONGE MATERNITE ET AU-DELA

Fanny Brigand part en congé maternité à partir du 3 Juin 2022 jusqu'en Décembre 2022. Elle sera à 50% pour au moins un an, à son retour. Pour faire face à cette absence et temps partiel, il est proposé de recruter un CDD à 50% pour cette durée, au niveau Groupe 4 de la Convention Nationale du Sport à partir du 1er Juin 2022.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LE FUTUR

De manière à anticiper le futur, une discussion sur la stratégie de la Ligue est engagée entre les membres présents. En effet, la pression de la masse salariale sur le budget de la Ligue (au-delà de 60%) ne nous permet plus de maintenir les actions passées de la Ligue et a fortiori d'envisager le développement de nouvelles actions. Pour exemple, les difficultés que nous avons eues cette année pour construire un budget prévisionnel en faveur du pôle espoir de Voiron et de l'organisation des circuits de coupes régionales en escalade.

Ainsi, 3 questions ont été abordées sous la forme d'un tour de table :

1. Quelles sont à votre avis les missions de la Ligue ?
    a. La formation (mission régalienne) ;
    b. Le développement sportif de nos sports délégataires (escalade et ski-alpinisme) (mission régalienne) ;
    c. Le développement des différentes formes de pratique (compétition vs loisir) ;
    d. Le service aux clubs ;
2. Quelles sont les ressources humaines au sein de la Ligue pour mener à bien ces missions ?
    a. Les salariés : Leurs actions sont tournées essentiellement vers la formation, le développement sportif de l'escalade et le service aux clubs (AMO, encadrement, ouverture). Pour le ski-alpinisme, nous devons tendre vers un niveau de

structuration et d'offre équivalente de l'escalade. Mais nous n'avons qu'une salariée en alternance (Madeline Paillard), et nous n'avons pas les moyens de nouveaux recrutements. Pour le service au club, et en particulier l'aide à la structuration, au développement, à l'accès à de nouvelles formes de subventions (par exemple pour organiser des compétitions), nous n'avons pas actuellement les ressources nécessaires pour assurer ces services.

b. Les bénévoles : Outre le bureau et les présidents de commission, l'implication des membres du Comité Directeur dans d'autres niveaux de structure (clubs, Comités Territoriaux, CA FFME, juges escalade) rendent difficile voire impossible une implication dans l'aide à l'exécution des missions de la Ligue.

En conclusion, il apparait une inadéquation partielle entre les missions identifiées et les ressources humaines disponibles, aussi bien en termes d'Équipe Technique Régionale que de bénévoles.

3. Quelles solutions pourrions-nous envisager collectivement pour palier à cette inadéquation ?

Deux pistes peuvent être envisagées : la piste financière et la piste organisationnelle. Par manque de temps, ces réflexions sont repoussées au prochain Comité Directeur.

Fin de séance 16h00

Par délégation du président

Anne-Sophie DEFRASNE PAILLARD